L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 MAI 1865.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 31 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par B. Turpin, en face de l'entrepôt de la Douane des Etats-Unis, rue Vieille Levée, dans la cour—Vin rouge et blanc en barriques.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt St. Louis, rue Fulton —Farine; et aux Nos 13 et 18, rue St. Louis—Saindoux en tierçons.

Par le même, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Farine.

Par McCerren & Landry, rue des Magasins, entre les rues Washington et Fourth—Le contenu d'une résidence particulière.

Par G. Leaumont, dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 69—Marchandises sèches et chapeaux de paille.

Par Montgomery & Bro., au pied de la rue Espagne, 3me district—Planches de sapin; à l'entrepôt Mississippi—Maïs.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres —Marchandises sèches et coutellerie.

Par E. M. Jacobs, au No 35 du Passage de la Bourse—Meubles, marchandises sèches, savon, beurre, &c.

La Poste.—Une note du Maître de Poste nous apprend que ses bureaux seront fermés demain jeudi, 1er juin, à onze heures du matin. On sait que le président Johnson a désigné le 1er comme jour d'humiliation et d'expiation pour le crime commis le 14 avril sur la personne de feu le président Lincoln.

NOUVELLES DE RALEIGH (Caroline du Nord).

Famine systématique pour forcer les nègres à travailler.

Hâtez qu'ils respirent aux planteurs.

Nous lisons dans une correspondance de Washington du 24 mai:

"Une lettre de Raleigh, à propos de l'esclavage dans la Caroline du Nord et la Georgie, dit que les ci-devant propriétaires d'esclaves dans ces régions vont essayer d'établir sur la population noire une espèce de servage. Ils exploiteront la famine pour forcer les nègres au travail, sans leur donner de gages, ils laisseront leurs plantations incultes et désolées plutôt que de se conformer au nouvel ordre de choses.

"Leur haine pour les nègres s'est avivée de la sympathie et de l'assistance qu'ils ont données aux armées unionistes. L'auteur de la lettre cite plusieurs exemples de la barbarie des soldats de Sherman envers leurs compagnons de couleur, et ajoute que maintenant les infortunés affranchis ne savent à qui se fier ni à quel saint se vouer."

LETTRE DU GENERAL JOHNSTON.

Ses raisons pour la reddition de son armée.

Une lettre de New York du 24 mai contient ce qui suit:

Le Charlotte *Democrat* publie une lettre du général Johnston, où sont donnés les motifs qu'il avait pour se rendre. Il dit: "Le 26 avril, jour de la convention suivant les retours de trimestre, les forces de l'armée du Tennessee, le nombre des hommes présents et absents de l'infanterie et de l'artillerie était de 70,510. Total des hommes présents 18,508. Total de l'effectif ou de la force en état de combattre 14,179. Le 7 avril, date du dernier retour, je puis porter le total effectif de la cavalerie à 5,440, mais du 7 au 26 avril, il fut grandement réduit par les événements de la Virginie et la crainte d'une reddition. Dans la Caroline du Sud nous avions la division de cavalerie d'Young et les troupes de réserve de l'Etat, le tout ensemble étant grandement inférieur à la force fédérale opérant maintenant dans la Caroline du Sud. En Floride nous étions aussi faibles et en Georgie nous n'étions pas plus forts.

"Dans le département du lieutenant général Taylor, il n'y avait pas moyen de faire opposition à la formidable armée sous les ordres du général Canby, qui avait pris Mobile, ni à la cavalerie du gén. Wilson qui avait déjà capturé presque toutes les places importantes à l'Ouest d'Augusta. Ainsi, pour continuer la guerre, nous ne pouvions compter que sur l'armée du Tennessee seule. Les Etats-Unis auraient pu envoyer contre elle douze ou quinze fois son nombre en comptant les armées de Grant, Sherman et Canby. Ayant devant nous des forces si disproportionnées, sans moyen de nous procurer des munitions ou de réparer nos armes, sans argent et sans crédit pour obtenir des vivres, il était impossible de continuer la guerre à moins de la faire en voleur. La prolongation du conflit aurait eu pour conséquence la destruction ou la dispersion de nos plus braves soldats et la détresse profonde des femmes et des enfants causée par la désolation et la ruine inévitable, qui auraient certainement marqué dans le pays, la marche d'une armée de 200,000 hommes."

NOUVELLES DE MONTEVIDEO.

On écrit de Montevideo:

Deux divisions brésiliennes ont déjà évacué le territoire de la république de l'Uruguay.

Aucun nouveau fait d'armes n'a eu lieu entre les Paraguayens et les Brésiliens. Mais le congrès du Paraguay s'est réuni le 5 mars extraordinairement, dans des dispositions très belliqueuses. Il a autorisé le président Lopez à faire la guerre au Brésil, l'a proclamé généralissime de l'armée nationale, lui a décerné les honneurs suprêmes et a voté un emprunt de 125 millions de francs.

C'est le premier qu'ait jamais contracté le gouvernement de cette république.

Ces nouvelles paraissent avoir produit une vive impression à Buenos Ayres où siégeait gouvernement du président Mitre, qui peut se trouver entraîné à la guerre, car il y a toute solidarité entre le Paraguay et le Brésil et à altier soit à l'un, soit à l'autre. La position territoriale de la république argentine ne lui permettra pas de rester neutre.

La peste russe à New York.—La découverte de plusieurs ballots de chiffons infects, dans un terrain vacant de la rue Smith, à Brooklyn, a causé hier un émoi considérable dans la ville des églises. Les bruits d'importation de fièvre jaune, de peste russe, etc, ont tour à tour circulé et ont, pendant plusieurs heures, produit une surexcitation considérable. Des informations que l'on a pu se procurer il résulte que les dites balles avaient été déposées en cet endroit, dans la matinée, par un charretier qui les avait apportées de New York. Elles avaient été importées de Russie, au commencement de la semaine, et déposées provisoirement dans un entrepôt d'où on s'était vu obligé de les retirer par suite de l'odeur infecte qui s'en exhalait. On dit même que plusieurs personnes du voisinage ont été atteintes de la fièvre désignée sous le nom de *spotted fever*, et d'érysipèle. L'inspecteur de la ville, à déclaré qu'il n'avait aucune connaissance de la présence à New York de ballots de chiffons russes. Il a néanmoins institué une enquête sur cette affaire.

LES CANADIENS ANNEXIONNISTES.

Lorsque l'union de tous les Canadiens serait la plus nécessaire pour assurer le salut et l'indépendance future du pays, voici tout un faisceau de personnes qui ne veulent pas faire cause commune avec le parti politique anglais, qui compte dans ses rangs des hommes de talents, de position et d'influence; enfin quand la première question de la politique canadienne est l'organisation, avec l'aide de la métropole, d'un système de défense capable de résister aux ennemis contre lesquels nous pourrions avoir plus tard à lutter; en face de toutes ces questions, dont la solution doit nous amener la paix ou la guerre, la tranquillité, la conservation de nos droits et notre autonomie nationale, ou l'annexion et tous les désastres qui nous en avons prédits, il y a des Canadiens qui oublient honteusement leur devoir, et qui se mettent à préconiser ouvertement des moyens de se livrer à nos voisins, pour ne pas dire vendre au plus offrant. Ils font cause commune avec les Américains. Plusieurs journaux ont consenti depuis quelque temps à publier des articles de ce genre. L'*Ordre* et le *Pays* s'expriment souvent en ce sens, et leurs motifs sont trop apparents pour qu'on ait tort de s'en étonner. L'*Ordre* qualifie les institutions anglaises d'*institutions exotiques*, sans doute quand il les compare à celles de nos voisins; et le *Pays* en revient à ses premiers amours, et continue à brûler son encens le plus pur en l'honneur du gouvernement de Washington. (*Minerve.*)

SYMPATHIES DE LA RUSSIE.

M. de Stoeckel, ministre de Russie à Washington, a reçu du prince Gortschakoff la dépêche suivante, dont il a donné lecture au Président:

St-Pétersbourg, 29 avril.

Monsieur—Le télégraphe nous a apporté la nouvelle du double crime dont le Président des Etats Unis est tombé victime et auquel M. Seward a à peine échappé. Le coup qui a frappé M. Lincoln au moment où il semblait à la veille de récolter les fruits de son énergie et de sa persévérance, a été profondément ressenti en Russie.

En raison de l'absence de l'empereur, je ne suis pas en position de recevoir et de vous transmettre l'expression des sentiments de S. M. I. Connaissant toutefois ceux que notre Auguste Maître professe à l'égard des Etats Unis d'Amérique, il m'est facile de me rendre compte d'avance de l'impression que la nouvelle de ce crime odieux fera éprouver à S. M. I.

Je me suis empressé de témoigner au général Clay la chaude et cordiale sympathie du cabinet impérial avec le gouvernement fédéral. Vous voudrez bien vous faire l'interprète de cette sympathie, dans les termes les plus expressifs auprès du Président Johnson, et ajouter l'expression de nos vœux les plus sincères pour que cette épreuve nouvelle et inattendue n'arrête pas la marche au avant du peuple américain vers le rétablissement de l'Union et de la concorde, qui sont les sources de sa prospérité.

Recevez, etc, GORTSCHAKOFF.

—Une lettre de Rome annonce que Liszt a pris, dans l'un de ces jours derniers, l'habit de séminariste; il a été tonsuré des mains de l'archevêque Hohenlohe. La veille même de la cérémonie, il avait joué plusieurs morceaux chez la princesse Barberini, provoquant dans son auditoire, par la puissance et l'ampleur de son jeu, le plus vif enthousiasme.

CHRONIQUE LOCALE

Funérailles d'un pompier.—Un nombreux cortège de pompiers et de citoyens a accompagné, hier, jusqu'à leur dernière demeure, les restes de M. Jno. Cavannagh, tué à l'épouvantable explosion qui vient d'avoir lieu à Mobile.

M. Cavannagh appartenait à la Compagnie No 18.

Acquittement.—James Deane, ci-devant lieutenant de la police, du Quatrième District, est venu répondre, hier, à la Première Cour, à l'accusation d'être entré, le 7 mars dernier, dans une maison et d'en avoir enlevé des montres, des chaînes, des bijoux, etc, appartenant à Th. [illegible] évalués à deux cent cinquante piastres. [illegible]

l'argent de remplaçants acceptés, mais mis sous parole avant d'être envoyés à un régiment.

L'affaire Warner & Co a été soumise au magistrat.

"Joe Gardner est accusé d'avoir tenu des propos séditieux.

Enquête.—Le coroner s'est enquis des faits qui se rattachent à la mort de M. Page Pencook. L'enquête a eu lieu au No 200 de la rue Bienville, près Franklin. Le verdict constate qu'il a été tué, dimanche soir, à onze heures, par une secousse de 20e d'infanterie de couleur des Etats-Unis, laquelle a tiré sur lui.

M. Pencook est né au Kentucky et aurait trente-cinq ans. Il était ingénieur du "Kepper", ferry.

L'affaire de mandamus.—Dans cette affaire le juge Duplantier a décidé deux questions: celle de la validité de la nomination de M. Bienvenu comme shérif en remplacement de M. Shaw, et celle de savoir si le secrétaire d'Etat Wrotnowsky avait le droit de refuser de signer une commission. Le juge a déclaré que le secrétaire d'Etat n'avait pas le pouvoir de contrôler les actes du gouverneur, et qu'un acte, même s'il était illégal, ne perdait pas son caractère, mais le juge, ayant, sur l'intervention de M. Shaw, prononcé l'illégalité de la commission accordée à M. Bienvenu, ne croit pas utile de lancer un mandamus dont l'effet serait négatif, et c'est par ce motif qu'il a rejeté la pétition.

Accident sur le fleuve.—La canonnière *Cayler*, en remontant le fleuve ce matin, à 4 heures, a donné contre la corvette *Portsmouth*, à l'ancre en face de la rue de la Douane. La corvette a perdu son beaupré, sa tête de prone et ses deux ancres; puis est partie à la dérive et est allée heurter le *Wenona*, au pied de la rue Bienville. Un petit vendeur de journaux qui était à bord de ce dernier bateau a eu la main écrasée.

Le *Cayler* après s'être dégagé du *Portsmouth* est allé se jeter contre la corvette *Richmond*, et lui a fait quelques avaries.

VOYAGE DE NAPOLEON III EN ALGERIE.

Une dépêche télégraphique d'Alger contient ce qui suit:

L'empereur Napoléon vient d'adresser la proclamation suivante aux habitants de l'Algérie:

L'Empereur aux habitants de l'Algérie: "Je viens parmi vous apprendre en personne vos intérêts, seconder vos efforts, et vous assurer que la protection de la mère-patrie ne vous manquera pas. Vous avez depuis longtemps combattu avec énergie deux obstacles—un sol vierge et un peuple belliqueux, mais des temps meilleurs approchent. D'un côté, des compagnies particulières vont développer, par leur industrie et leurs capitaux, la fertilité de la terre, de l'autre, les Arabes comprimés et éclairés au sujet de nos intentions bienveillantes ne seront plus à même de troubler la tranquillité du pays. Ayez donc foi dans l'avenir, attachez-vous à la terre que vous cultivez comme à une nouvelle patrie, et traitez les Arabes, au milieu desquels vous devez vivre, comme des concitoyens. Il faut que nous soyons les maîtres parce que nous sommes les plus civilisés, il faut que nous soyons généreux parce que nous sommes les plus forts. Justifions donc incessamment l'acte glorieux d'un de mes prédécesseurs qui, en plantant, il y a 35 ans, sur le sol de l'Afrique, la bannière de la France et la croix, a déployé en même temps l'enseigne de la civilisation et le symbole de la paix et de la charité."

L'empereur fait toujours des excursions dans les environs d'Alger, sa santé continue à être excellente.

L'empereur a lancé la proclamation suivante adressée aux Arabes:

"La France est venue en Algérie en 1830, non pour détruire la nationalité arabe, mais pour libérer le pays de siècles d'oppression. Néanmoins vous avez combattu contre vos libérateurs. J'honore votre sentiment de dignité guerrière, mais Dieu a décidé. Reconnaissez les décrets de la Providence. Comme vous, nos ancêtres ont résisté courageusement et cependant c'est de leur défaite que date leur régénération. Votre prophète a dit: "Dieu donne le pouvoir à qui il lui plait." Je viens pour exercer ce pouvoir dans votre intérêt. Je vous ai irrévocablement assuré la propriété des terres que vous occupez. J'ai honoré vos chefs et respecté votre religion. Je désire accroître votre bien-être. Dites à vos frères égarés que deux millions d'arabes ne peuvent résister à quarante millions de français. Je remercie la grande majorité d'entre vous pour leur fidélité. De grands souvenirs et des intérêts puissants vous unissent déjà à la mère patrie, et une contrariété militaire s'est formée en Crimée, en Italie, en Chine et au Mexique. Ayez donc confiance dans vos destinées qui sont presqu'unies à celles de la France, et reconnaissez avec le Koran, que ce que Dieu ordonne est bien ordonné."

L'empereur a visité les principales localités dans la plaine de Sahel, et y a rencontré partout une réception enthousiaste.

LE CONCERT DE CHARITE.

Nous engageons les personnes qui n'ont pas encore retenu leurs places pour le concert de ce soir à se hâter, car on nous assure que la presque totalité des loges a déjà été louée et qu'il reste peu de places disponibles. Il y a lieu d'espérer que la recette sera bonne grâce, à l'empressement du public à répondre à l'appel qui lui a été adressé.

Le concert commencera à huit heures, et la salle de l'Opéra sera probablement garnie comme aux jours d'autrefois.

Edition d'hier soir.

La crevasse au-dessous d'Alger.—Nous apprenons que l'on travaille activement à boucher la crevasse qui s'est formée sur l'habitation Leprêtre. Il y a une force de 150 travailleurs sous la direction de M. d'Hémécourt, et il est probable que la brèche sera bientôt réparée.

Arrivée de commissaires—Le colonel Ashbel Smith et W. P. Ballinger, citoyen du Texas sont arrivés avec une mission du général Magruder auprès du général Canby, avec lequel ils ont eu une entrevue. On ignore le but positif de leur démarche qui se rattache probablement à la reddition du Texas.

On nous informe que le général Price s'est rendu à Galveston pour aller de là à Houston faire signer la convention de reddition au général Kirby Smith qui se trouve dans cette ville.

Nouvelles du Nord par l'Ouest.

Nous avons reçu par le bateau à vapeur *Eleonore Carroll*, arrivé ce matin de St-Louis, quelques journaux de l'Ouest du 25. Nous y trouvons les nouvelles complémentaires qui suivent:

De Memphis.

Memphis, 23 mai—La ville est pleine de prisonniers rebelles et on attend le général Forrest aujourd'hui. Un grand nombre de rebelles sont allés hier à l'église. Ils étaient assis à côté des soldats fédéraux. Le grand précepte du christianisme "Paix sur la terre et bienveillance pour tous les hommes" recevait ainsi une brillante consécration.

L'association de la Doctrine Monroe s'est remise en activité. On attend ici le général Ortega.

Dans l'Alabama on fait circuler des pétitions à l'effet d'obtenir pour l'Etat la nomination d'un gouverneur militaire.

Révolution à Hayti, conduite par un assassin.

Pas de sang versé.

Boston, 24 mai—La goëlette *Panama*, capitaine Molineaux a apporté du cap Haytien des dates jusqu'au 13 mai.

Une révolution a éclaté dans l'île. Les Rebelles conduits par le colonel Salnave, ont pris possession du cap Haytien le 10, sans opposition de la part des troupes du gouvernement et sans qu'un coup de feu ait été tiré par aucun parti. L'affaire n'a pas coûté une goutte de sang. Les villes des Gonaïves et de St-Marc ont été prises par les Rebelles, et le peuple paraît accepter le changement. Le chef de la rébellion le colonel Salnave est l'homme qui avait voulu, il y a quelque temps, assassiner un des ministres du Jeffrard.

Nouvelles de Californie.

San Francisco, 23 mai—La malle apporte des dates de New York du 25 et de St-Louis du 29 avril.

Le commerce est plus animé.

La barque Brontes, ayant des émigrants mexicains à bord, est toujours sous la surveillance des autorités militaires. Il a été suggéré qu'ils pourraient partir à la condition de laisser leurs armes, mais ils ne veulent pas s'y soumettre, attendu qu'ils espèrent que les autorités de Washington leur permettront de les garder, l'ordre prohibant l'exportation des armes ayant été annulé.

Nombre de journaliers sont à travailler au chemin de fer du Pacifique, sur le tronçon qui relie Sacramento et San Francisco.

Bien que les récoltes promettent beaucoup, la farine est toujours tenue au prix de $14 à $14 50 le baril.

Une lettre du général Wilson.

Renversement du gouvernement d'Etat en Georgie.

New York, 24 mai—Le général Wilson, dans une lettre au gouverneur Brown qui s'était plaint de beaucoup de choses, lui dit qu'il est chargé par le président de lui déclarer que tous les maux dont il se plaint ont été causés par la trahison, l'insurrection, la rébellion envers et contre les lois des Etats Unis, et que lui Brown et les traîtres confédérés sont seuls responsables des désastres causés par la guerre; que la restauration de la paix et de l'ordre ne peut être confiée à des rebelles et à des traîtres; que les personnes qui ont été les instigatrices de la guerre et qui l'ont faite ne peuvent être autorisées à se rassembler sur l'appel de leurs comme pilotes pour former encore une législature d'Etat et commettre encore de nouveaux actes de trahison et de rébellion. Convoquer la législature sans la permission du Président, se serait un crime de plus, et ceux qui répondraient à cet appel seraient arrêtés sur le champ.

Le président Johnson refuse l'équipage offert.

New York, 24 mai—Le président Johnson a respectueusement refusé la voiture et les chevaux qui lui ont été offerts en présent par les négociants de cette ville. Il a donné pour raison que son opinion a toujours été que les hommes exerçant de hautes fonctions publiques ne doivent pas accepter de tels présents.

Il a demandé, néanmoins, qu'il lui fût permis de garder le parchemin où sont consignés les sentiments des donateurs, sentiments qu'il regarde comme un témoignage de grand respect pour lui de la part des hommes et de citoyens loyaux.

INONDATION PRES DE LA BAIE DE BERWICK.

Le transport des Etats-Unis *Ohio Belle* est arrivé hier soir de Brashear City. Les officiers de ce bateau disent que le pays dans les environs est inondé et couvert de quinze pieds d'eau. La perte en bestiaux et en matériel est incalculable. La barque *Atlas* était occupée à recueillir les habitants inondés, qu'il fallait retirer de leurs maisons par les toits.

Nouvelles du Nord

DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Décision de l'avocat-général.

Il déclare nulle la proclamation d'amnistie.

Elections en Virginie.

[*Dépêches spéciales au Times.*]

Memphis, 28 mai—Le *Golden Eagle* vient d'arriver avec des dates de New York du 27.

L'or a fermé à 136 1/4, le coton est lourd à 48 1/2.

L'avocat-général des Etats-Unis a donné une opinion importante. Il affirme que la proclamation d'amnistie n'a été qu'un moyen d'obtenir un résultat spécial, savoir: la suppression de la rébellion; ceci accompli, l'amnistie est nulle. Le Président n'a le droit de grâce que pour ce qui est passé, et son amnistie ne peut s'étendre à l'avenir. En conséquence le décret de confiscation doit s'exécuter.

Dans l'élection qui a eu lieu pour élire des membres de la Chambre en Virginie, les désunionistes l'ont emporté. Dans le district d'Alexandrie, Delany, de Fairfax, mutilé au service rebelle, a été élu au Sénat, et J. English autre rebelle à la Chambre.

Le 6e corps est en route pour Washington où il doit être licencié.

Les espèces sont la seule monnaie ayant cours dans le sud ouest de la Virginie.

Les récoltes sont excellentes. Les unionistes qui rentrent chez eux sont persécutés. On fouette les esclaves qui refusent de travailler sans être payés.

Les archives rebelles, actuellement en notre possession, remplissent 83 boîtes. Elles ont été livrées au général Schofield par le général Jo. Johnston.

L'état de Fred. Seward donne des craintes.

L'Alabama est divisé en trois districts de revenu interne, mais il n'y a pas d'assesseurs ni de collecteurs de nommés.

Le steamer *Fung Shuey* est arrivé le 29 de la Nlle Orléans à N. York.

ARRIVEE DU STAR OF THE UNION.

Le steamer *Star of the Union*, capitaine A. Blanchard, parti de New York le 20 mai avec les malles, est arrivé ce matin.

Voici la liste des passagers qu'il amène:

H G Stetson et un domestique, Mlle Laura Beamer, J B Thomas, Mlle H Moore, Lieut. J E Silcocks, Geo. Giffner, Mme Lober et un domestique, Mlle Lober, Frank Smith, M. Wisely, Mme Larned, Mlle Sadie May, J E Smith et un ami, David Kamill, Jno. Bowers, Fred. R Wallone, Lieut. Brannagan, A H Schultz Jr, Gustav Unna, Aug't Roy, Thomas Henery, M Wires, Mme M Hills, Dr. Geo. Nichols, Ed. Valentine, Mme Hafner et un enfant, Wm. Evelyn, Mme E R Monis, et un enfant, Geo. S Rankhead et sa femme, Mlle Schultz, Mme A G Luscher et un enfant, Mlle O Robarts, Thomas Smith et sa femme, Théo. Robinson, Mm. A Scott, J C B Thayer et son cousin.

Nouvelles de Matamoros.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos abonnés, M. P. Contalon, qui se trouve en ce moment à Bagdad, trois numéros du *Commerce*, journal français publié à Matamoros par M. Ch. Dupaty. M. Contalon nous annonce, dans une lettre datée de Bagdad le 13, l'engagement qui a eu lieu sur les bords du Rio Grande entre les troupes fédérales et confédérées, et dont nous avons rendu compte. Il paraît qu'on entendait le canon à Bagdad.

Nous trouvons dans le *Commerce* du 12 les paragraphes suivants:

Mort d'un médecin—Nous recevons de Bagdad la triste nouvelle de la mort du professeur Careon, médecin en chef de l'armée du général Mejia. Il a succombé, le 9 courant, à une attaque de congestion cérébrale. Le Dr Careon, comme médecin et comme homme, avait su conquérir l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Il était né à Mérida, Yucatan. C'est une perte irréparable pour l'armée et pour ses nombreux amis.

Accident—Hier, en rendant compte de l'arrivée des troupes françaises à Matamoros, nous avons omis de signaler le funèbre incident qui l'a précédée.

Deux navires de débarquement passant à *frottement* surprirent un soldat qui, les jambes pendantes, attendait en sommeillant l'heure bienfaisante de descendre à terre. Les deux jambes furent broyées et la victime précipitée dans l'eau d'où on la retira presqu'asphyxiée.

Aussitôt M. Despetit, chirurgien de la *Tisiphone*, le fit transporter à l'hôpital militaire de la division Mejia. Il fut immédiatement opéré par M. Kalo, chirurgien en chef de la division, le Dr. Loiseaux, qui avait été mandé, et M. Despetit.

Malgré la promptitude de l'opération, le malheureux succomba vers 10 heures et demie du soir. On attribue cette mort si prompte à la perte de sang énorme qui a eu lieu depuis le moment de l'accident jusqu'au moment de l'opération.

Conflits d'autorité.

On lit dans le *Courrier des Etats Unis*:

Nous signalions hier les tendances à l'anarchie administrative qui se manifestaient sur tous les points du territoire de l'Union et nous faisions observer que l'arbitraire individuel se substituait généralement à la loi. Le paragraphe suivant, que nous empruntons à l'*American* de Baltimore, énonce des faits qui, avec ceux que nous citions hier, viennent à l'appui de nos assertions.

"Nous tenons de bonne source qu'un comité, choisi dans un meeting tenu récemment dans cette ville, a pris à tâche de signifier à un certain nombre de personnes de quitter les lieux leurs résidence. Nous ne saurions trop élever trop fortement contre un pareil procédé, sous quelque prétexte de zèle, ont leur entreprise sur le champ. Il a abandonner d'agir est contraire à la liberté individuelle et indigne de nos institutions. Le nom de comité de vigilance répugne à toute idée de loi, d'ordre et de décence. Si des mesures de ce genre sont nécessaires, elles doivent émaner des autorités civiles ou militaires."

D'autre part, nous apprenons que la destitution du général Meredith, commandant du Kentucky occidental, obtenue à la suite d'intrigues plus ou moins scandaleuses d'individus appartenant au parti ultra, a causé une indignation générale dans les comtés Kentuckiens de l'Ouest. Des meetings convoqués dans toutes les villes importantes de ce district, ont adopté des résolutions condamnant en termes énergiques les manœuvres des ennemis du général et demandant instamment au Président Johnson de lui rendre son commandement. En attendant, les autorités municipales des différentes villes se sont entendues pour entraver l'action de son successeur, et le désordre le plus parfait règne par suite dans le pays.

Enfin, les journaux de Nashville annoncent qu'un grave conflit d'autorité vient d'éclater dans le Tennessee, entre les pouvoirs judiciaire et exécutif de l'Etat. M. Brownlow, révérend gouverneur, et ce plus agent du département des finances, avait un certain citoyen "déloyal" qui se trouvait dans la confédération. Celui-ci, à son retour, a porté plainte devant la justice civile contre cette dépossession sommaire et a revendiqué son bien. Le juge Tregg lui a donné gain de cause, et a décidé que le locataire de M. Brownlow eût à vider les lieux dans le plus bref délai et à remettre la propriété à son légitime possesseur. D'un autre côté, M. Brownlow a ordonné à son client de ne tenir aucun compte de l'injonction du juge et de continuer à exploiter la ferme "confisquée." Ce à quoi le juge a répondu en adressant au grand juré de Knoxville une allocution dans laquelle il demande, en termes violents, que M. Brownlow soit traduit devant la justice, pour ne tenir aucun compte des décisions judiciaires. On est fort curieux de savoir comment cette affaire se terminera, et s'il se trouvera un agent du Trésor, il n'y a pas lieu de croire qu'il reviendra sur sa décision.

On attend à Washington, dans les premiers jours de la semaine prochaine, l'ex-gouverneur Swan, M. W. Holden et plusieurs citoyens éminents de la Caroline du Nord, qui ont été invités par Johnson à venir conférer avec lui des moyens de faire rentrer le plus promptement cet Etat dans l'Union.

Décision importante.—Le ministre des finances a décidé qu'un manufacturier a le droit de déduire de l'estimation de son revenu toutes les taxes qu'il paie comme fabricant, soit sous le nom d'impôts soit sous celui de dépenses d'affaires.

Nouvelles d'Europe.

PAR LE STEAMER CHINA

Halifax, 31 mai—Le steamer *China*, parti de Liverpool le 13 et de Queenstown le 14, est arrivé avec trois jours de nouvelles plus récentes.

Le coton a baissé de 1/4 à 1/2 d. pendant la semaine.

Les consolidés sont à 90 1/2 à 90 3/4.

Une dépêche de Melbourn, du 28 mars, dit que le corsaire Shenandoah croisait devant la côte, mais elle n'annonce pas de capture.

Liverpool, 13 mai—Le coton est ferme. Les ventes ont été de 7000 balles.

Londres, 13 mai au soir—Les consolidés sont à 90 1/2 à 90 5/8 au comptant.

Londres, 13 mai—Le *Daily News* nie que le président Johnson ait fait renouveler des réclamations au sujet des déprédations commises par le corsaire Alabama. Ce journal dit que l'affaire en est où elle a été laissée par le président Lincoln.

Les nouvelles par le *Persia* fortifient la conviction aujourd'hui universelle que c'en est fait de la rebellion.

L'emprunt confédéré est coté à 12 à 14.

A la Chambre des Communes, dans la séance du 11, la question de retirer au Sud ses droits de belligérants n'a pas été posée, et le gouvernement n'a pas été interpellé à ce sujet.

Le *Morning Star* présume que la question a été prise en considération par le cabinet, puisque M. White qui devait l'agiter a été invité à ajourner son initiative. Ce n'est pas un simple sentiment, dit ce journal, la question retourne fermerait aux *Shenandoah* et au *Stonewall*, les ports de l'Australie et des Indes Occidentales. Elle hâterait le moment de la réouverture des ports du Sud au commerce étranger.

Le *Morning Post* dit que la question a été ajournée à cause de l'absence forcée de lord Palmerston, qui est malade, mais qu'elle devra être néanmoins être promptement résolue.

Le *Post* dit: il est impossible d'éviter la conclusion que le gouvernement confédéré a cessé d'exister. Le Sud cesse d'être belligérant dès qu'il ne possède plus les moyens de poursuivre la guerre et comme cela a été déjà admis dans la convention originale entre Johnston et Sherman, il ne peut y avoir de plainte si les puissances neutres en font autant.

En opposition à cela, le *Morning Herald* parle de bruits d'après lesquels lord Russell [illegible] de la difficulté d'entreprendre [illegible] Washington, et M. Adams [illegible] pour le [illegible] l'Union par l'*Alabama* [illegible]

Le *Daily News* dit [illegible] du *Herald* [illegible] le gouvernement des Etats Unis [illegible] à exercer contrôle [illegible] causés à leur [illegible] notre gouvernement [illegible] traire, la question de [illegible]

suivant la forme ordinaire, et nous ne voyons pas pourquoi elle ne serait pas réglée aussi bien maintenant que plus tard. En réalité, cependant, le président Johnson n'a rien fait à cet égard et la question est toujours ce qu'elle était à la mort de M. Lincoln.

Les déprédations du Shenandoah ont été aussi un sujet de considération pour le gouvernement. Ces représentations ont été faites par ordre de M. Lincoln et lors d'un caractère hostile, elles ont fait ressortir plus clairement qu'avant les dépositions amicales des deux puissances.

Il est à espérer que M. Seward sera bientôt rendu aux devoirs de son département; il trouvera les réclamations contre l'Angleterre dans la situation où il les avait laissées; le président Johnson les lui ayant réservées pour qu'il les contrôle lui-même.

La santé de Lord Palmerston s'améliorait; mais il continue à être faible et s'abstient de ses devoirs parlementaires.

La maison Hankey et Frères, négociants à Liverpool, a suspendu ses payements. On croit que son passif est lourd.

On annonce aussi une grande faillite au Havre, par suite d'opérations sur le coton. On ne dit pas le nom.

A une assemblée des intéressés à la construction du cable transatlantique, on a exprimé une grande confiance dans le résultat de l'entreprise. On compte que le cable sera achevé dans une autre quinzaine et qu'il serait déposé sur le Great Eastern ira en mer sous les plus favorables auspices. Son commandant, le capitaine Anderson, du China, a été autorisé par Cunard à choisir ses hommes d'équipage.

Une lettre de Munich annonce la mort de Franklin Webster, consul américain en cette ville.

France.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une augmentation de 9,000,000 de francs dans l'encaisse.

Le correspondant parisien du *Morning Post* dit: La mort du président Lincoln a ravivé l'esprit politique de la France démocratique dans les grandes villes.

La Bourse est inanimée à 67 fr à 68 fr.

Italie.

Le roi a quitté Turin, le 11, pour se rendre à Florence.

La question Danoise.

On dit que l'Autriche a rejeté les propositions de la Prusse et que ces deux puissances traiteront séparément la question du Schleswig-Holstein avec le gouvernement fédéral.

Dernières nouvelles par Queenstown.

Liverpool, 13 mai au soir—Le *Daily News* constate une amélioration dans les sentiments des citoyens des Etats-Unis vis à vis de l'Angleterre. La presse américaine a changé de ton, et tout annonce que la disposition du peuple des Etats-Unis n'est plus hostile à l'Angleterre dont le caractère est aujourd'hui mieux compris.

Le coton est languissant et toutes les qualités sont en baisse.

Londres, 13 mai au soir—Les consolidés ont fermé à 90 1/2 à 90 5/8 au comptant.

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXXVII.

Le grand jour était arrivé pour la châtelaine de Rouillac. C'était pour la première fois de sa vie que la noble femme s'aventurait dans les complications d'une intrigue quelconque; mais, ici, le but était non-seulement louable, il paraissait commandé par la Providence; et si les anges que la poésie sacrée fait voyager du ciel à la terre ont des sœurs parmi nous, ils devaient se reconnaître dans le doux visage de la belle comtesse, s'apprêtant à servir, comme eux, les volontés d'en haut. Elle se leva de grand matin, fit ses prières avec plus de ferveur encore que de coutume, demanda au Seigneur le courage et la présence d'esprit nécessaires, donna des ordres pour le voyage du docteur, alla rendre ses devoirs à sa mère, et, comme si elle eût voulu, selon les superstitions antiques, se rendre tout propice, gens, bêtes et choses, elle caressa le majestueux Jupiter, qui lui fit un clin d'œil de bonne augure.

A dix heures précises, la comtesse Sydonie descendait de voiture à la grille de la maison Parmentier. Le docteur et sa fille étaient venus la recevoir.

—Je suis de parole, comme vous le voyez, dit-elle, car je viens passer la journée avec Mlle Antoinette.... Oh! ne me faites pas les honneurs du salon. J'ai apporté mon ouvrage.... Si vous le permettez, chère enfant, nous nous confinerons dans votre chambre.

—Volontiers, nous ne rendez tout heureuse.

—Eh bien, monsieur, reprit la jeune femme en souriant au docteur, allez-vous docteur maintenant qu'on peut se passer de son papa dix heures durant?

—C'est là le péril du voyageur, madame, et vous avouerez à votre tour que j'avais raison de vouloir rester chez moi.

—Alors, partez en brave, et partez vite pour être plus tôt revenu. Ma pauvre amie souffre et vous réclame.

Dix minutes après son arrivée, la comtesse était en tête à tête avec Marinette, toutes deux plongées dans de larges fauteuils et devant un feu pétillant.

—Qu'allons-nous bien faire pour nous amuser? dit Mme Chardin.

—Ordonnez, répondit la jeune fille, que cette aimable compagnie réjouira.

La voiture roula sourdement sur le sable de la promenade.

—Pauvre père! dit Marinette, le voilà parti.... Il y a bien dix ans qu'il ne m'a quittée pour un seul jour.

—Mademoiselle aura-t-elle besoin de moi d'ici à quelque temps, demanda Castille, montrant par la porte entr'ouverte sa brave figure rouge d'émotion, je l'ai besoin d'aller à Perron.

—Non, allez, ma bonne, mais ne restez pas longtemps.

—Eh bien, mon enfant, reprit gaiement la comtesse, voilà mon aiguille, ma broderie, mon dé.... Nous allons bavarder, prenez votre tapisserie que je voie là bas.

—Et bavarder sur quoi? dit Marinette se levant pour obéir; lorsqu'on se parole trop on plaît, on le manque. Si nous allions rester muettes!

—Croyez-vous?.... J'ai reçu avant-hier, par le général, des nouvelles de mon beau neveu Landry: voilà un brave garçon!

Cela fut dit avec une fine inflexion de voix qui pénétra, comme une lame d'acier, dans le cœur de la pauvre Mlle Parmentier. Elle rougit, selon l'expression populaire, jusqu'au blanc des yeux, et s'y prit à deux fois pour répondre avec quelque naturel, mais assez avec une teinte indifférence:

—Est-il en bonne santé?

La comtesse leva la tête, regarda la trouble de sa compagne, puis continua:

—Il se porte à charme, dit-elle, et travaille dix heures par jour. MM. Bazin, riches patrons de la fabrique où il est employé, en font le plus grand éloge. Ils n'ont jamais vu, disent-ils, un jeune homme aussi sage et laborieux, modeste et charmant. Ils ne lui reprochent qu'un certain penchant à la mélancolie, voire à la tristesse.

—Je regarde et j'admire le charmant petit bonnet que vous faites-là, interrompit Marinette, qui, toute humide et la lèvre ardente, buvait les paroles embaumées de la comtesse comme l'oiseau des champs boit les gouttes de rosée qui tombent des fleurs.

—N'est-ce pas qu'il sera gentil, mon petit bonnet, répondit la jeune femme souriant intérieurement à son futur orgueil. Eh bien, ma belle enfant, ajouta-t-elle en regardant profondément Marinette, je m'engage sur parole à en faire un pareil pour ma nièce ou mon neveu.

—Je serai très fière d'être appelée ma tante par Mme Landry d'abord, puis....

—M. Landry se marie!

—Ne jouons pas aux barres, chère amie, il m'est défendu de courir. Landry ne m'a pas écrit, il paraît qu'il ne trouve pas le temps, mais je vous dis que de vos joues me prouve que votre excellent père est plus favorisé que moi.

—Mon père, je vous l'ai déjà dit, n'a pas reçu signe de vie de M. Landry depuis son départ.

—Vraiment! répondit la comtesse avec une étrangeté incrédulité.

—Je vous l'affirme.

—Mon enfant, il faut chercher dans ce silence la preuve d'une vertu peut-être exagérée, mais non pas le mystère d'une trahison. J'ai eu les confidences de mon neveu: il vous aime de toute son âme, s'il ne vous a pas donné signe de vie depuis son départ, proscrit incertain du succès de sa vaillante entreprise, prise, il tient à l'honneur de ne pas promettre plus qu'il craint de ne pouvoir donner. Il s'est raidi pour vous, c'est pour vous qu'il travaille...... Vous pleurez, ma chère Antoinette...... aviez-vous donc douté un seul instant de la loyale tendresse de ce noble cœur! Couvrez moi vos alarmes.... ne voyez en moi qu'une bonne sœur.

—J'ai bien souffert! murmura Marinette, et, depuis trois semaines, voilà le premier baume répandu sur ma blessure. Mon malheureux père a deviné, lui aussi, l'humiliation de ce froid dédain. Pas une lettre, pas une ligne, pas un mot...... Ah! je l'aimais bien cependant!

—Mais, chère folle que vous êtes, je m'étais plaint au général du silence de Landry. Le général lui en a fait reproche, et il s'est justifié par la raison que je vous ai donné. Je vous montrerai la lettre de mon mari; elle détruit vos injustes soupçons. Vous êtes adorée.

Le visage de Mlle Parmentier s'illumina, et le suave rayon du bonheur jaillit de son regard éblouï.

La comtesse reprit aussitôt:

—Ce n'est pas Landry que vous devez craindre, car il sera toujours votre ami le plus cher. Vous avez un ennemi réel, redoutable.

—Je ne le connais pas, interrompit Marinette.

—Vous n'en avez qu'un, mais il est cruel, acharné; je le connais, moi, je le surveille: c'est Jules Bernard.... Vous frissonnez! vous avez raison, car j'ai bien des fois frissonné pour vous depuis quelques jours.

M. Bernard ne nous a fait d'autre mal que de nous vendre trop cher.......

—Je vous le répète, mon amie, ne jouons pas aux barres; vous en savez long sur le compte de ce méchant homme, et j'en sais aussi long que vous.

Marinette ne put pas se garantir d'un nouveau frémissement.

Elle regarda la comtesse avec douleur, et répondit, mais sans fermeté:

—Moi, je ne sais rien.

—Soit, reprit Mme Chardin; il y a quelquefois vertu à savoir mentir, et vous mentez, chère belle, avec une bravoure qui fait votre éloge. Si nous avions plus de temps devant nous, l'entrerais sur-le-champ en explication, mais votre pendule marque déjà midi, et....

—Ne me donnez-vous pas toute cette journée.

—Pas à vous seule, car j'attends quelqu'un ici même.

—Ici.

—Oui, [illegible] Jules [illegible]

—Du danger qui menace la tête du docteur Parmentier plus encore que la vôtre.... vous feignez de ne pas me comprendre... pauvre victime! Mais on ouvre la grille... on marche dans le jardin.... c'est lui.... je vais me cacher dans la chambre de votre nourrice, songez que si vous faiblissez ma présence, vous êtes perdus votre père et vous.

—Jamais! Je ne peux recevoir cet homme, s'écria d'une voix étouffée Marinette. Et elle s'efforça de retenir Mme Chardin qui, entr'ouvrant le rideau de Castille, saisit à deux mains la tête de la jeune fille, la baisa tendrement et dit tout bas:

—Courage! courage! Marie-Antoinette de Rouillac...... je suis tout!

La comtesse Sydonie disparut, ouvrit la fenêtre qui donnait sur un coin désert de la promenade et vit le fidèle Nicolas au poste qu'elle lui avait assigné. Alors elle se blottit dans l'alcôve de Castille et mit une main sur son cœur pour en comprimer l'agitation.

Marinette avait été comme foudroyée par les derniers mots de la comtesse. Aussi n'entendit-elle pas les deux coups frappés à sa porte. Elle vint, presque en trébuchant, s'appuyer au marbre de la cheminée, et là elle se sentit défaillir, car la porte tourna lentement sur ses gonds. Jules Bernard, le front couvert d'un nuage, la lèvre contractée par un faux sourire, se tint sur le seuil, incliné dans le saint d'un respect étudié.

—Vous ici, monsieur!.... sans vous être annoncé! dit Mlle Parmentier, qu'une réaction salutaire fortifia tout à coup.

—J'ai frappé, mademoiselle; j'ai cru recevoir l'autorisation d'entrer.......... N'étais-je pas, d'ailleurs, annoncé par ma cousine la comtesse Chardin?

—Eh bien! monsieur, que me voulez-vous?

Jules Bernard entra, referma la porte, et Mlle Parmentier étant tombée de lassitude dans son fauteuil, il prit une chaise et s'assit à distance convenable.

—Vous ne m'encouragez guère, mademoiselle, commença-t-il, à exposer ma requête. Je m'attendais à plus favorable accueil; j'espérais que la noble fille du comte Albert de Rouillac aurait mûrement réfléchi à sa situation, à la mienne, et que, pesant avec sagesse chacune des considérations que je lui ai fait valoir, elle n'hésiterait plus à combler mes vœux, à assurer son propre bonheur.

—Je vous ai déjà dit, monsieur, répondit Marinette en élevant la voix, que je ne suis pas dupe de vos inventions, si formidables ou si plaisantes qu'elles soient. Votre comte de Rouillac est un fantôme dont je n'ai pas la moindre peur, et la million que vous lui prêtez ne me tente d'aucune façon. Votre imagination s'est épuisée en pure perte.

—Mille pardons si je vous interromps, mademoiselle; mais, à l'heure où nous voilà, ce n'est pas une discussion que je suis venu chercher. Il y a deux êtres en moi: l'amant passionné, l'homme qui a juré, si vous repoussiez son amour, d'ensevelir sa défaite sous des ruines. Quelles ruines! Vous allez en juger. Si aujourd'hui même, vous ne consentez pas à m'accorder votre main, je sortirai d'ici pour monter au château, et je raconterai à Mme de la Perche votre sœur, à la comtesse Chardin votre nièce, l'histoire entière du comte de Rouillac votre père....

—Plus bas, monsieur, plus bas, interrompit la jeune fille épouvantée; ne craignez-vous pas de voir ces murailles s'écrouler sous le poids de pareilles impostures!

—Nous sommes seuls, reprit Bernard, et si ces murailles pouvaient s'écrouler sous le poids de l'imposture, il y a longtemps qu'elles n'abriteraient plus l'assassin de la reine Antoinette. Je suis donc venu vous déclarer qu'aujourd'hui même j'aurai votre parole ou que je révélerai à la baronne de la Perche le secret de sa naissance. Et nous verrons si la fille de la malheureuse comtesse de Rouillac qui se croit fille de la marquise de Revel s'habituera, comme vous, à voir et à chérir dans le docteur Parmentier, qu'elle tient pour un barbier de village, le bourreau de ses jours. Ah! vous voilà toute tremblante.... vous ne niez plus.... vos dédains railleurs sont vaincus. J'attends votre décision, mademoiselle.

Disant cela, Jules Bernard se leva. Un éclair sinistre enflamma son regard. La méchanceté la plus noire couvrit son visage de son masque le plus horrible.

Marinette vit qu'elle était perdue. Elle voulut se soulever sur les bras de son fauteuil, n'en put venir à bout, et ce fut en s'y prenant deux fois qu'elle eut la force de dire:

—Je cède, monsieur, et je ne vous demande plus que huit jours de réflexion.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 mai.

Nous n'avons pas d'amélioration à constater, mais la demande de coton s'est ranimée à cause sans doute, des nouvelles reçues par le steamer, et il s'est fait d'assez fortes ventes; plus tard, cependant, des dépêches sont venues changer l'état du marché. La perspective fut tout d'abord décourageante, les acheteurs et les vendeurs s'attendaient à une baisse, mais la demande ayant repris, les détenteurs se montrèrent plus fermes, la quantité augmente et les chiffres aux prix antérieurs.

On nous a donné les détails suivants d'une vente de 5000 balles de coton de Savannah, faite, le 20 courant, à New York, sous la surveillance de l'agent du gouvernement:

			En or	En monnaie courante
107 balles	Midd. Fair		43 1/2	63 3/8
250 "	strict Midd.		43 1/2	63 3/8
100 "	"		42	55 1/2
550 "	"		41	54 7/8
300 "	"		40	53 5/8
300 "	strict Low Midd.		40	53 1/2
1358 "	"		40	52 1/4
50 "	strict Good Ord.		38	50 7/8
300 "	"		38 1/2	50 3/4
200 "	"		38	50 1/4
800 "	"		38	49 1/4
526 "	"		39	50 7/8
250 "	Ordinary		34 3/4	46 3/8
50 "	"		34	45 5/8
215 "	"		34 1/2	45 1/2
42 "	Ramassis		17	22 1/4
5000				

La valeur de l'or, bien au lois de ses cours, les détenteurs en ont exigé des prix dérisoires on ont offert 135, mais la demande s'est bientôt améliorée et le taux est monté à 135. Plus tard, l'avantage resta aux acheteurs et les cours fléchirent, à la clôture, de 134 à 134 1/2, contre 135 1/4 à 135 1/2 hier soir. Les transactions embrassent: deux lots de $5000 à 134, $10,000 à 134 1/4, $3,500 $4,000 et $5,000 à 134 3/4, $8000 et $10,000 à 135. Il s'est vendu quelques petits lots à 133 à 134 et de petites pièces à 132—L'argent a fléchi et, à la clôture, les demi piastres américaines étaient cotées à 121 à 124, contre 122 à 125 hier soir. Les piastres mexicaines sont nominales aux cours de l'or.

Les opérations de sterling comprennent une traite particulière, (trente jours) de 1160 livres à 143, 1200 livres de première classe à 143 1/2, et 505 livres par l'une des banques à 150—Les ventes de change sur France embrassent quelques traites particulières à 3 82 1/2 et 3 90 et on peut le change de banque à 3 75 ce qui est une baisse.

La demande de checks sur New York, pour remises, a été fort bonne; les banques et les courtiers y ont répondu à 1/4 de prime, bien que, dans certains cas, on ait accepté 1/8—Au dehors, $30,000 à vue sur Boston ont passé à 1/4 d'escompte, et de change à vue sur New York s'est vendu à 1/4, 3/8 et 1/2 de prime. Les ventes comprennent $10,000 à 1/2, et $18,000 en bons traites à 3/8, $22,000 à au jour de vue se sont vendus, en deux montants, à 1/2. Le mouvement du coton a augmenté la quantité de change sur place.

Il s'est vendu 15 actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville à $102 50. Il s'en est vendu, hier, 35 à $102—Les bons de la ville sont encore cotés à 78 à 78 1/2 les consolidés et 70 les émissions en faveur des chemins de fer de la ville.

Les billets de banques ont trouvé moins d'acheteurs. Ceux de la Banque de la Nouvelle-Orléans se sont vendus à 50 à 52 cents à la piastre, y compris un lot de $1300 à 52.

Nos prix sont basés sur des paiements au billets du Trésor, lesquels sont de 1 à 1 1/2 de prime sur ceux de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 30 mai.

COTON—Le marché a ouvert, ce matin, lourd et avec une tendance à une nouvelle baisse, mais, plus tard, la demande ayant acquis plus d'activité, les affaires ont été plus nombreuses et les ventes ont excédé 650 balles dont 21 de reboxed à 32 cts 39 balles à 38, 60 de strict low middling, y compris 14 de reboxed, au même prix, 10 à 38 1/4, 58 à 39, 8 de strict middling à 42, et 20, 31, 19 de à peine good ordinary, 130 de good ordinary, 90, 30 et 68 de strict good ordinary, et 77 balles dont les prix n'ont pas été rapportés. Vers la clôture, le good ordinary—y compris le strict good ordinary—était coté à 34 à 36 cts, le low middling—y compris le strict low middling—à 37 à 39, et le middling à 40 à 42. La demande, en grande partie, a été faite pour les filateurs.

SUCRE ET MELASSE—Il ne se fait que quelques affaires limitées et en détail dans le sucre, et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 5 boucauts de muscovado prime à 15 cts, 12 boucauts de sucre fully fair, fait de mélasse de Cuba, à 15 1/4 cts et 30 boucauts de Louisiane prime—contenants son remplis,—à 16 cts la liv. Il y a en vente beaucoup de mélasse de Cuba, mais le marché est dépourvu de mélasse de la Louisiane.

PRODUITS DE L'OUEST—Les bonnes dispositions remarquées hier sur le marché se sont encore manifestées aujourd'hui, mais les opérations ont continué à se faire sur une échelle très limitée. Les prix de l'avoine et ceux des matériaux d'emballage indiquent, cependant une baisse matérielle. Les ventes d'aujourd'hui embrassent 300 barils de farine superfine à $7 50, 150 do de choix à $7 50, 200 de low extra à $8 12 1/2, 50 de fair extra à $8 50 et 125 de bonne extra à $9 25 le baril. 1470 sacs d'avoine, en trois lots à 52 1/2 cts le boisseau, 559 do à 53 cts et 650 do à 55 cts le boisseau; 120 sacs de son à $2 20 les 100 livres; 25 tierçons de jambons curés au sucre, en lots à 23 1/2 à 24 cts par livre, 35 rouleaux de toile d'emballage du Kentucky à 18 cts la varde et 150 rouleaux de corde d'emballage à 12 cts la livre. Hier, sans avis préalable, 350 rouleaux dito se sont vendus, en lots à 13 cts et 350 do do à 13 1/4 cts la livre. Les détenteurs en ont demandé 13 1/2 cts la livre et aujourd'hui ils en augmentent le prix. Stock faible.

L'approvisionnement d'œufs est rond et l'article est calme à $25 à $27 le baril.

A l'encan, 397 sacs de maïs se sont vendus à 77 cts et 125 do à 73 cts le boisseau et 578 sacs de gros sel à $2 60 la sac.

FRETS—Il ne se fait que très peu ou point d'offres pour le dehors. Les steamships pour N. York prennent du coton à 1 et la livre et de la farine à 50 le baril, et les navires à voiles acceptent de la farine à 30 cts le baril.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 31 mai 1865.

Arrivé, hier, 50 bœufs, 150 cochons, 147 moutons, 11 [illegible]

ATTENTION.

L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de vins en barriques, rouges et blancs, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie à M., en face de l'entrepôt de la Douane des Etats Unis, rue Vieille Levée No 37, au fond de la cour. Par Bernard Turpin, encanteur—Vente positive et sans réserve.

MM. Montgomery, encanteurs, vendent aujourd'hui, à 10 heures, à l'entrepôt Mississippi, 1,800 sacs maïs; à 11 heures, en débarquement de la barque Hanse son Gregory, au pied de la rue Espagne, Troisième District, 10,000 pieds de planches de sapin, de 3 pouces.

Les boulangers et les marchands se souviendront que M. D. E. Morphy, encanteur, fait une vente de farine, ce matin, à 10 heures et demie, à l'entrepôt St-Louis au pied de la rue Lafayette.

MM. McCerren & Landry, encanteurs, vendent le contenu d'une résidence, ce matin, à 10 1/2 heures, au No 748 de la rue des Magasins. Voir l'annonce.

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DÉCHIRÉS,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5mars—3m

Eglise Evangélique Française.

DORENAVANT le service religieux en français commencera chaque Dimanche matin à MIDI, au rez de chaussée de l'Eglise, encoignure Gasquet et Liberty. L'ENTREE EST RUE GASQUET.

Il aura lieu aussi le 1er Dimanche et le 3me Dimanche de chaque mois, à CINQ HEURES ET DEMIE DU SOIR à l'Eglise située rue Peste, entre Amour et Bons Enfants. 31 mai—1t

DISCIPLES DE BERANGER.

GRANDE FETE CHAMPETRE!!! SUIVIE D'UN BAL,

Donnée par la Société, au local de la

Loge La Parfaite Union,

Rue des Remparts entre Dumaine et St Philippe

Le SAMEDI 17 JUIN 1865.

Ouvertures des Portes à 6 heures P. M.

De 6 à 9 heures—GRAND CONCERT—Promenade dans les Jardins où se trouveront réunis des Jeux et divertissements de tous genres.

A huit heures—ILLUMINATION DES JARDINS!! 500 verres de couleurs, 200 lanternes chinoises, Pots de feu, &c, &c, donneront à l'ensemble de cette Fête, un aspect vraiment féerique.

Cette partie du Programme est sous la direction de M. E. Masson, (sociétaire) bien connu déjà pour les beaux résultats qu'il a obtenus comme décorateur.

A neuf heures—Explosion d'une pièce d'artifice annonçant

L'OUVERTURE DU BAL.

INTERMEDE:

Chœurs exécutés par MM. les Sociétaires.

A MINUIT—Tirage d'une grande

TOMBOLA

Composée de magnifiques Lots, Surprises, et.... Immédiatement après, reprise du Bal.

Prix du billet pour Cavalier............$2 50
Prix du billet pour la TOMBOLA............25
Toutes demandes d'invitations pour dames doivent être adressées, par les souscripteurs, au Comité d'Invitation et d'Organisation ci-dessous, siégeant tous les mardis et vendredis soir, au local de la Société, rue Bienville.

Comité d'Organisation et d'Invitation.

MM. L. E. Marchand, président—N. Fidel, F. Heurl, vice-présidents—H. Wehrman—E. Chopin—E. Gallois—John Hosch—E. Masson—A. Belanger—A. Gery—E. Lambert—L. Petit.

On trouvera des cartes pour cavaliers chez MM. L. E. Marchand, 241 rue de Chartres—N. Fidel, encoignure Chartres et Toulouse—John Hosch, rue Bienville—M. Michon, rue Royale—E. Lambert, au bureau de l'Abeille—J. E. Fréche, rue Conti, entre Vieille Levée et Chartres—Louis Vallée, 71 rue du Camp.

Il y aura à la disposition du public: un restaurant, une buvette, crème à la glace, pâtisserie, etc., ainsi qu'un vestiaire.

Les personnes qui désireraient louer le privilège de tenir ces différents établissements sont invitées à envoyer, SOUS PLIS CACHETÉS, leurs soumissions au Comité d'Administration qui, le SAMEDI 10 JUIN 1865 s'assemblera afin d'adjuger, aux plus offrants, les privilèges ci-dessus mentionnés.

A. LAMARRE, Assistant-secrétaire.
31 mai—

CHAPELLERIE FRANÇAISE.

60......Rue de Chartres......60

Encoignure Bienville,

J. FIQUET.

Prévient le public et ses amis en général, qu'il vient de s'ouvrir son magasin de gros et de détail, et qu'il tiendra, comme par le passé, des chapeaux de tous genres pour hommes et enfants. Il confectionnera pour ses clients des chapeaux de fantaisie, chapeaux faits sur mesure et au gré des clients. Demande d'un ouvrier chapelier.

Demandé d'une garnisseuse en chapellerie.

J. FIQUET,
31mai— Encoignure Chartres et Bienville.

Bouilloire à vendre.

A VENDRE, une bouilloire à double tuyau, de 27 pieds de long, 42 pouces de diamètre, ayant deux tuyaux de 16 pouces. Elle ne sert que depuis quatre mois. S'adresser à

F. DUPRE & Co,
23 mai—1m rue de la Vieille Levée No 69, N. O.

A VENDRE

UNE distillerie ayant tous les perfectionnements modernes, un alambic à vapeur, de 1000 gallons, une distillerie à vapeur, pompes, 75 cuves de 800 à 1000 gallons chacune, ainsi qu'on employe avec avantage, en Amérique ou à Cuba, pour la fabrication du rhum. On peut avoir le bail du local à longue durée. Cette distillerie est située dans la rue des Bons Enfants, No 175, entre les rues Union et Franciscains. Pour les conditions, s'adresser à B. Laplace, pharmacien, coin des rues Champs Elysées et Victoire, Troisième District, ou au No 71 de la rue des Magasins. 8 mai—

Paquebot régulier du samedi soir.

POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte, pour les passagers et les marchandises.

[illegible] partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N. B.—Un commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour de départ, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. L. TITUS,
Au coin des rues Bienville et Vieille Levée.
A. BRITTON, rue Front, No 7.
WOODRUFF, BUTLER & CO.,
4 mai—1m Rue Nlle Levée, 17 et 19

Jours de départ, tous les LUNDIS et les JEUDIS à 5 heures de l'après midi.

Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine—Pour Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur la Côte. Le magnifique bateau BELLA DONNA, capitaine Abe Smith, S. D. Moore, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS,
No 16 rue Bienville, au premier.
ou à J. D. MILBANK,
19 mai—1m No 2 rue Tchoupitoulas, Agent.

Le paquebot MONSOON faisant des voyages réguliers, trois fois par semaine, entre la Nouvelle-Orléans et Bâton-Rouge, Louis Bouchereau, capitaine, C. Libano, U. S. Fisher, Commis,

Part de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Part de Bâton-Rouge, pour revenir tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES à 8 heures du matin.

JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7.

N. B. Un commis se tiendra constamment au pied de la rue Bienville pour recevoir le fret. 11mai—

POUR THIBODAUXVILLE et les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche.—Le vapeur LAFOURCHE, capitaine Parenton, partira pour les points ci-dessus tous les SAMEDIS, à 4 heures du soir. Pour fret, s'adresser à bord ou à

JOHN TITUS, agent,
24 mai—1m No 16 rue Bienville, au premier.

Jours de départ—Tous les MERCREDIS et les SAMEDIS, à cinq heures de l'après midi—Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine—En remplacement du steamer "Star"—Pour Bayou Sara Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur la côte. Le magnifique paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine W. E. Greathouse, Léo Hayhi et George Trosler, commis, partira comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN L. TITUS,
21mai—1m. No 16 rue Bienville, au 1er.

Paquebot régulier pour Donaldsonville et Thibodeaux—Le beau bateau à vapeur BEN FRANKLIN, Thos M. Ure, capitaine, J. Kenity, commis.

Part de la Nouvelle Orléans, pour Donaldsonville et tous les ports intermédiaires,
tous les MARDIS et SAMEDIS,
à 10 heures du matin,
et ira, le mardi, jusqu'à Thibodeaux.
Retour—Il partira de Donaldsonville tous les JEUDIS et DIMANCHES, à 6 heures du matin.
Il montera et descendra le fleuve le jour. 2mai—1m

POUR LA COTE—Au dessous de la ville—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine J. N. Pitcher, partira, pour la Butte Settlement tous les SAMEDIS à 9 heures du matin, et pour Pointe à la Hache, tous les MERCREDIS à 9 heures du matin. Pour s'en revenir, il partira du Butte Settlement tous les Lundis, à quatre heures du matin, et, de la Pointe à la Hache, tous les JEUDIS, à quatre heures du matin.

Fret—15 cents par baril liquide et sec. Les expéditeurs doivent INVARIABLEMENT payer le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane, ou à J. L. TITUS, Agent,
20 mai— No 16 rue Bienville, au premier.

Jour de départ—tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi.

Paquebot régulier de la côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur UNA, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine H. Kellog, commis S. S. Streck, partira de la Nlle-Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodeaux et tous les débarcadères du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord,
ou à J. D. MILBANK, Agent,
4 mai—1m No 2 rue Tchoupitoulas.

GOELETTE A VENDRE.

A vendre, à bon marché, au comptant, la belle goëlette MATILDA, en bon état, construite depuis deux ans et du port de 40 tonneaux. S'adresser à J. WINDHOIST, à bord du ferry de Carrollton.

POUR POINTE A PITRE, GUADALOUPE—Passage seulement—La fine voilière anglaise et de première classe, goëlette FAVORITE, A. Bella, capitaine, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de bons emménagements pour des passagers, s'adresser à bord, au pied de la rue Guienne, ou à B. FERNANDEZ & CO., 155, Vieille Levée.

POUR VERA CRUZ, RUATAN ET LAMU—La goëlette marchande, fine voilière LOUISA, capitaine A. Faca, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira dans le courant de la semaine.

Pour balance de fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser chez J. M. ORIOL, 4, rue St Louis

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise ALLISON, fine voilière, capitaine E. Ward, partira bientôt pour le susdit port. Pour reste de fret (environ 150 barils) ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS, Rue de la Vieille Levée, No 113.

POUR MATAMOROS—La belle goëlette EXCELSIOR, fine voilière et de 1re classe, capitaine V. Bohner, ayant ses papiers d'expédition, peut recevoir quelques passagers de [illegible] H. A. SHUERMANN, Tchoupitoulas, No 96.

Aux personnes non acclimatées

ET

AUX MILITAIRES rentrés dans leurs foyers.

La salubrité de la Nouvelle-Orléans peut, jusqu'à un certain point, être attribuée aux rigoureuses ordonnances sanitaires des autorités. Mais ce serait folie de supposer que la propreté seule suffit à écarter la FIEVRE JAUNE (car, il y a malheureusement trop d'exemples qui prouvent qu'après une absence de cinq à six ans, la fièvre jaune reparaît et sévit aussi mortellement que jamais en dépit des ordonnances civiles, militaires et médicales.

Le moyen le plus sûr de se préserver de la fièvre jaune est de maintenir le FOIE en bon état—le foie qui, dans la FIEVRE JAUNE comme dans la "PESTE de Sibérie", est le principal organe attaqué. En effet, chez ceux qui meurent de la fièvre jaune, le foie au lieu d'être d'un rouge foncé, est décoloré, d'un jaune pâle.

Ceux qui prennent l'Elixir du Dr Ellaléna savent combien est salutaire l'effet qu'il produit sur le foie et l'on ne saurait trop engager les personnes non-acclimatées à se prémunir contre la fièvre jaune en prenant journellement l'Elixir, au lieu de l'affreux mélange de "Sherry et bitters" qui ruine l'estomac sans jamais ouvrir l'appétit.

On reviendra sur ce sujet—en attendant, qu'on essaie du seul remède qui puisse conserver la santé et l'appétit.

Quant

aux militaires rentrés dans leurs foyers

c'est à eux de juger lesquels ont le plus d'estomacs ont souffert et de décider s'ils veulent avoir recours au seul remède qui puisse rendre sûrement la santé à cet important organe.

Les malades feront bien de lire et de suivre l'avis collé sur chaque bouteille. Voir aux annonces.

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c.

GUERISON RADICALE.

ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE,

DU Dr J. ELLALENA.

La DYSPEPSIE est une maladie affreuse qui affecte particulièrement les populations de ce continent; elle engendre les AIGREURS, les MIGRAINES, l'IMPUISSANCE, la STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, l'IMPURETE DE L'HALEINE, la CONSTIPATION, &c., &c. Tous les remèdes employés jusqu'à présent n'ont pas réussi, puisqu'on rencontre à chaque pas des infortunés qui souffrent de cette maladie. L'ELIXIR DU Dr ELLALENA qui, depuis 20 ans, opère des merveilles en Europe, était inconnu en Amérique. Une guérison prompte attend, ici comme ailleurs, les personnes attaquées des maladies qu'engendre la DYSPEPSIE.

Voir l'INSTRUCTION qui accompagne chaque bouteille.

Chaque bouteille porte le cachet particulier de l'inventeur.

A vendre chez
ED. GUILLOT, 129 rue Royale,
JA. SCHWAB, 129 et 133 rue de Chartres,
29 mai—3m LMV ancien local de Wright.

Emprunt 7-30

DES ETATS UNIS.

TROISIEME SERIE.

$230,000,000.

Avec l'autorisation du Secrétaire du Trésor, le soussigné, agent général pour la vente de sécurités des Etats Unis, offre au public la troisième série des billets du Trésor, portant sept et trois dixièmes pour cent d'intérêt par an et connus sous le nom de

Emprunt 7-30.

Ces billets sont datés à la date du 15 juillet, 1865, doivent être payés à trois ans de cette date en monnaie courante ou peuvent être convertis, au gré du porteur en

Bons 5-20 des Etats Unis;

Portant six pour cent d'intérêt en or

Ces bons sont maintenant à prime et, comme tous les bons du Gouvernement, sont exempts de taxes d'ETAT, de COMTES et de MUNICIPALITES—CE QUI AJOUTE DE UN A TROIS POUR CENT PAR AN A LEUR VALEUR, suivant l'impôt prélevé sur d'autres propriétés. L'intérêt se paie semi-annuellement en coupons attachés à chaque billet, coupons que l'on peut détacher du billet et vendre à un banquier ou à une banque quelconque.

L'intérêt à 7 30 pour cent s'élève à

Un cent par jour sur un billet de $50.
Deux cents par jour sur un billet de 100
Dix cents par jour sur un billet de 500
Vingt cents par jour sur un billet de 1000
Une piastre par jour sur un billet de 5000

Les billets de toutes les dénominations indiquées sont fournis sans délai sur la réception de la souscription.

Les billets de cette troisième série sont de la même forme et ont les mêmes privilèges que les sept trente déjà vendus, excepté que le gouvernement se réserve le droit de payer l'intérêt en or à 6 pour cent au lieu de 7 3/10 en monnaie courante. Les souscripteurs déduiront, en souscrivant, l'intérêt en monnaie courante jusqu'au 15 juillet.

La livraison des billets de cette troisième série de sept trente commencera à partir du 1er juillet; elle se fera promptement et continuellement après cette date.

Le léger changement apporté aux conditions de cette troisième série ne se rapporte qu'à l'intérêt. Le paiement en or, s'il est fait, équivaudra à l'intérêt en monnaie courante au taux le plus élevé.

Le retour aux paiements en espèces (et c'est alors seulement que le gouvernement [illegible]) sera réduit et également tellement les prix que les achats faits avec six pour cent en or équivaudraient à ceux qui auraient été faits avec sept et trois-dixièmes pour cent en monnaie courante. [illegible]

Le seul emprunt sur le marché

Offert en ce moment par le gouvernement et ses grands avantages en font

Le grand prêt du peuple.

Il y a maintenant sur le marché moins de $230,000,000 de l'emprunt qu'a autorisé la banque. Au taux actuel des souscriptions, ce montant sera pris dans les soixante jours; les billets alors seront sans doute à prime, ainsi qu'il en a toujours été à la clôture des souscriptions à d'autres emprunts.

Afin que les citoyens de chaque ville et de chaque section du pays aient la facilité de souscrire à l'emprunt, les Banques Nationales, les BANQUES D'ETAT et les banquiers particuliers de tout le pays ont généralement choisi les agents qui ont leur confiance et qui seront seuls responsables de la livraison des billets qu'on leur demande.

JAY COOKE,
Agent pour la souscription,
No 114, South Third street, Philadelphie.
14 mai—3m

Emprunt 7 3/10 des Etats Unis.

Le soussigné a, par autorisation, assumé l'agence pour la vente des billets 7 3/10 des Etats Unis, lesquels il fournira, pris au trésor, à partir du 15 juillet prochain et, jusqu'à cette date, l'intérêt de ces billets sera payé d'avance aux souscripteurs, au No 44 de la rue du Camp, à côté du local de la Chambre des Etats Unis.

ERIE LOCKE,
11mai—3t Courtier.

PROCLAMATION

D'un jour d'humiliation et de prière

POUR LA

MORT D'ABRAHAM LINCOLN,

Président des Etats Unis.

Etat de la Louisiane,

Département Exécutif,

Nlle Orléans, 20 mai 1865

Attendu que dans les desseins impénétrables du Tout Puissant, Abraham Lincoln, Président des Etats Unis, est tombé sous les coups d'un assassin—acte qui a été justement signalé comme le crime le plus hideux, et que le peuple américain et le monde civilisé ont solennellement reprouvé; et

Attendu que, cette calamité, quelque grande qu'elle soit, est remplie de leçons de sagesse pour le peuple américain; et

Attendu qu'Andrew Johnson, Président des Etats Unis, a désigné le PREMIER JOUR DE JUIN A. D. 1865 comme un jour d'humiliation et de prières pour la grande perte faite par la nation—

Je désigne le même jour dans le même but solennel et recommande à mes concitoyens de toutes les parties de l'Etat cela disposé de notre pays est respecté, de fermer leurs établissements, de se réunir dans leurs églises, d'honorer solennellement la mémoire du bon et vertueux citoyen, du grand homme qui nous a été enlevé si subitement; de demander au Tout Puissant qu'un tel événement nous rende plus pure et plus sage.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait apposer le sceau de l'Etat, ce 20 mai A. D. 1865, et dans le quatre vingt dix neuvième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Louis GASTINEL,
Lieutenant-Gouverneur et faisant fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur: S. WRATNOWSKI,
21 mai au 1er j Secrétaire d'Etat

CONFISERIE DE L'OPERA,

Enc. Toulouse et Bourbon.

J. HIMBERT.

Spécialité de pâtisserie, de confiserie, de glaces et de sorbets.

On trouvera constamment dans cet établissement un choix très varié de

GLACES

Au chocolat, A la vanille,
A la fraise, A l'ananas,
Macédoine de fruits,
BISCUITS et SORBETS de toutes sortes.

Le public y trouvera tout ce qu'un salon de ce genre peut offrir d'agréable.

Comme toujours, et depuis l'ouverture de cette maison, il y aura un choix de PATISSERIE fine et variée; bonbons importés, et tout ce qui concerne le dessert.

Commandes en ville: Soupers, Diners, Baptêmes et Ambigus.

GLACES............ 15 sous.
SODA............... 5 sous.
11 mai—1m BISCUITS Glacés. 25 sous.

Avis aux entrepreneurs.

QUATRE CENT MILLE Briques créoles, de 1re qualité sont offertes en vente en lots à la convenance des acheteurs. Un les livrera à prix réduit, chez les compris.

S'adresser immédiatement à ALFRED JACQUET 51, Vieille Levée,
23 mai—1m ou à C. TIBLIER.

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris.

Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.

Consultations—Tous les jours, de 11 heures à midi, à son cabinet, 69, rue Dauphine, entre Conti et Bienville. 8 mai—1m

Une excellente affaire.

A vendre pour cause de départ urgent
UN RESTAURANT
ET MAISON MEUBLÉE.

CE bel établissement, situé au centre de la ville a été meublé, est parfaitement installé et achalandé et est susceptible de devenir ce qu'il y a de mieux dans ce genre.—Il contient 17 chambres meublées, 2 magasins, outre le local du restaurant et ses dépendances.

Le tout est loué et rapporte plus de quatre fois le prix du bail. On fera les conditions les plus avantageuses à un bon acquéreur.

Pour toutes informations, s'adresser à M. A. FAVRE, [illegible]

SPECTACLES

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST-CHARLES.

LUNDI, 29 MAI 1865.

Pour une semaine,

Le théâtre aéré pour l'Eté.

ENGAGEMENT DES

SŒURS WERNER,

Les célèbres gymnastes et danseuses.

NOUVELLE COMBINAISON

Dernière matinée, SAMEDI 3 juin.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi. 27 mai

Académie de Musique.

J. KITTREDGE, Trésorier

Annonce respectueusement à ses amis que son bénéfice a lieu JEUDI SOIR, 1er juin. Le spectacle sera des plus attrayants. 31 mai

GRAND CONCERT

DE CHARITÉ

Offert par les dames de la Nlle-Orléans—Avec le concours des artistes et amateurs de cette ville.

MERCREDI, 31 mai à 8 heures du soir.

—GRAND ORCHESTRE—

Première partie

Ouverture—Les Dragons de Villars—Maillart.
No 1—Ah! mon fils [Prophète] Meyerbeer—Mlle A. Fleury.
No 2—Robert le Diable [duo] Meyerbeer—Mrs M. et C.
No 3—Duo concertant [Piano] Bonne—Mrs H. et L.
No 4—Jérusalem air—par A. L.
No 5—Guillaume Tell—Romance—par Mlle de D.
No 6—Oberon [barcarolle] par Mlle C.
Quinze minutes d'entracte.

Deuxième partie.

Ouverture....................Zampa
No 7—Pré-aux-Clercs, air, Mlle A. D.
No 8—Gazza Ladra (air) par De B.
No 9—Weber duo concertant, piano—par H. et L.
No 10—Lucie grand air—Mr. M.
No 11—Charles VI—air—Mlle A. Fleury.
No 12—Chœur de la Charité.

Par cinquante demoiselles et dames de la Nlle Orléans.
27 mai

Emprunt 7-30 des Etats-Unis,

Convertibles en bons 5-20 portant intérêt en or.

Le soussigné ayant reçu L'AGENCE LOCALE pour la vente de

l'Emprunt 7-30 des Etats Unis,

annonce au public QU'IL EST PRET A RECEVOIR DES SOUSCRIPTEURS.

LES BONS SONT LIVRÉS IMMEDIATEMENT AUX SOUSCRIPTIONS.

S. M. G. PARKER & CO.,
30 mai— Rue Gravier, No 136, Nlle Orléans.

Confiserie et Restaurant de Richelieu,

PROSPER LEVY.

174........ Rue du Canal 174

Entre Baronne et Philippa,

NOUVELLE ORLEANS.

OUVERTURE de ce magnifique établissement, le SAMEDI, TROIS JUIN PROCHAIN.

Le salon du rez de chaussée sera spécialement affecté aux dames qui y trouveront, à toute heure, toutes sortes de rafraîchissements tels que: chocolat glacé, crème à la glace, limonades glacées, sorbets, café chocolat, etc., et de plus un RESTAURANT REGULIER SERVI A L'INSTAR DES GRANDS ETABLISSEMENTS DE PARIS.

Restaurant pour messieurs au premier étage

On y trouvera toujours tout ce que le marché peut offrir en fait de PRIMEUR ET DE NOUVEAUTE ALIMENTAIRES.

Vins et liqueurs spécialement importés pour la maison.

Pension par mois, par semaine ou au cachet à des prix très modérés.

Commandes pour noces, soirées et parties.

La galerie, brillamment éclairée sera mise tous les soirs à la disposition du public.

La maison rue du Camp No 153 continuera comme par le passé. 30 mai—1m

Leçons de chant.

MADAME CHARLES BOUDOUSQUIÉ, étant de retour à la Nouvelle Orléans, annonce à ses anciennes élèves et aux familles qu'elles reprend ses leçons de chant. Son adresse est rue Dumaine No 56.
30 mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

—Seizième état annuel—

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, soumettent l'état suivant de ses affaires le 30 avril 1865.

Primes reçues du 1er mai 1864 au 30 avril 1865

Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de mer	47,172 15	
Sur les risques de rivières	29,111 75	$ 209,219 14
Montant des primes		$176,544 63
Pertes payées et estimées		
Sur les risques d'incendie	$13,231 53	
Sur les risques de mer	33,792 51	
Sur les risques de rivières	17,414 61	64,722 59
Plus, frais généraux, compte de taxes, d'assurance, remboursement et contre-assurance, moins intérêt, escompte, &c., exclusivement des fonds en réserve	11,317 81	
Balance		$[illegible]
Moins intérêt sur scrip		
Résidus de l'année		

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets garantis par hypothèques et actions	$154,829 00
Do pour primes	71,746 59
Scrip d'assurance	94,185 50
Propriété foncière	60,000 00
Actions de banque, bons de la ville et autres, &c	$665,330
Bons, montant de billets, actions et bons, tenu en réserve	513,000—165,330 60
Primes en voie de perception	33,252 75
En caisse	32,342 17
	$[illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de cette Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu que l'intérêt sera payé, sur les certificats de profit aux ayant cause, à partir du deuxième lundi de juillet.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1865, et il sera émis pour le dit dividende, des certificats à partir du deuxième lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEORGE JONAS, vice-président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

Directeurs:

Thomas A Adams, George Jonas, Samuel Bell, W G Robinson, E M Bringier, C T Buddecke, S H Kennedy, H Frelsen, Samuel Smith, R Simms, A Dubuit, H Newman, Robert Geddes, P Avendano, Martin Fulz, F Mora, James J Moore, C Rinneider, A G Ober, Wm Edwards, G W Griffin, J A Mitchell, George Ruff, E Olquet, F F Kolger, A P Foley, J W Hincks, Thos I Dix, J M Lapeyre, A Thompson, J N Lochon, A H Keating, G L Brower. 31mai—

Sucre et mélasse.

SEPT cents boucauts sucre de fair à choix.
1000 barils mélasse de choix.
A vendre par J. AVET,
Aux Blue Stores,
30 mai— encoignure Bienville et Vieille Levée

A vendre.

UN fonds de boulangerie bien achalandée, situé rue du Bayou, entre Frieux et Johnson, est offert en vente, ainsi que deux charettes à pain, une charette à bois, des harnais, chevaux, ainsi que tous les ustensiles à un tel commerce, à des prix très avantageux. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 31mai—

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière, une blanche serait la préférence. On exigera des recommandations. S'adresser au No 291 de la rue des Marais ou au No 19 de la rue Vieille-Levée.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

MM. les Sociétaires sont prévenus que M. le Dr. Marmillion a été nommé MEDECIN-ADJOINT de la Société. En cette qualité il sera chargé de faire toutes les visites à domicile.

Son office est situé à l'encoignure des rues Ste-Anne et Royale, à la pharmacie de M. Castel.

M. le Dr. Beugnot, MEDECIN-PRINCIPAL de la Société, restera chargé de l'Asile, où il visitera tous les matins ceux de MM. les Sociétaires qui s'y rendront le consulter.

J. J. BONNAFÉ,
19mai—6 Trésorier.

AVIS.

A VENDRE UN RESTAURANT bien achalandé dans un bon quartier. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Royale No 207. 14mai—1m

PRODUITS

De la Compagnie française d'alimentation.

Réunissant la supériorité de qualité à la modicité du prix,

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
Nos 16 et 14 rue St Louis

—CATALOGUE—

MELANGE D'EQUIPAGE.
SOUPE FRANÇAISE.
POT AU FEU PARISIEN.
JULIENNE ORDINAIRE.
JULIENNE FINE.
LEGUMES ASSORTIS.
ASSAISONNEMENTS.
OIGNONS.
CHICOREE.
EPINARDS.
CHOUX-FLEURS.
LAIT CONCENTRÉ.
13 mai—6

MAISON A LOUER.—Une jolie maison à louer, située à l'encoignure Derbigny et St Anne. S'adresser à L. S. POTHIER,
14 mai— 93, rue Vieille Levée.

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a cet effet il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au

No. 319 rue des Remparts,

près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de 3 à 4 heures de l'après midi. 3mai—1m

Le Dr. A. CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de neuf à dix heures du matin, à l'hôpital de la rue du Cirque, et de deux à trois heures de l'après-midi à sa résidence, rue Chartres, No 198. 9mai—1m

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1jan—1a

MALADIES SECRETES.

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, [illegible]

VENTES A L'ENCAN

10 caisses chapeaux en paille.

—Aussi—

Indiennes "Sprague", Cotons blancs et écrus et Marchandises étrangères.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan et bureau, No 69, Chartres.

MERCREDI, 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible] chapeaux pour enfants.

—Aussi—

4 caisses coton blanc.
2 balles coton écru.
1 balle toile d'emballage.

—Aussi—

Toiles d'Irlande, soieries noires, percales et mousselines blanches, mouchoirs en soie, châles noirs et en couleur, serviettes, nappes, ouvrés, toiles à draps, dentelles, blanches et grises, bas de coton, chemises en mérinos, mouchoirs batiste et coton, bas et chaussettes, mousselines imprimées, jupons Madras &c.

Conditions à la vente. 31 mai

Planches Planches

10,000 pieds planches sapin de trois pouces.

Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui à 11 heures, en débarquement de la barque Hanson Gregory, au pied de la rue Espagne Troisième District—

10,000 pieds planches de sapin de 3 pouces.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 31 mai

Maïs. Maïs.

1,800 sacs maïs à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui mercredi à 10 heures à l'entrepôt Mississippi, rue Front Levée, près la rue Julie—

1,800 sacs maïs

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 31mai

Vente à l'encan, (positive et sans réserve), pour compte de qui il appartiendra.

Vin rouge et blanc en barriques

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

MERCREDI, le 31 mai 1865, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'encan, en face de l'entrepôt de la Douane des E. U., rue Vieille Levée No 37, au fond de la cour—

2 barriques vin rouge Bourg (première côte),
20 do vin blanc, Haut Sauternes.
2 do do Sauternes.
65 barils do do

En bon ordre, importés par la barque française "Leverrier", venue de Bordeaux en septembre 1864 [illegible]

Meubles, Marchandises sèches, Savon de fantaisie, Beurre, &c.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Bureau, No 35, Passage de la Bourse.

MERCREDI, 31 mai 1865, il sera vendu à l'encan, à 10 heures du matin, au No 35 du Passage de la Bourse—

Un lot de meubles, marchandises sèches, savon de fantaisie, beurre, argenterie plaquée, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 31mai

Quincaillerie, Quincaillerie,

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 35.

LUNDI 5 juin 1865, à 10 heures du matin, il sera vendu, au coin des rues Victoire et Français [illegible] District—

Un lot bien choisi et assorti de quincaillerie de la meilleure qualité.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 31 mai

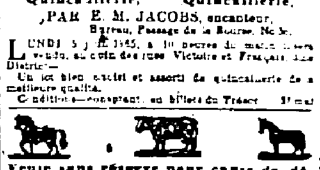

Vente sans réserve pour cause de départ.

VACHERIE. VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, lundi 5 et mardi 6 juin 1865 à 10 heures précises du matin, à Alger, rive droite du fleuve, près du jardin de McDonogh, à cinq lots du débarcadère du ferry du Deuxième District—

La vacherie de M. Hypolite Bellocq qui se voit obligé à cause de son départ prochain pour l'Europe—constituant en:

55 belles vaches laitières, toutes de race anglaise, quelques unes avec veaux, 4 paires de harnais doubles, 1 [illegible] 1 lot de foin, 1 char à bancs, 4 grands bidons, 1 fort lot de foin, [illegible]

La clientèle ainsi que tous les ustensiles de la vacherie—Ainsi que tous les meubles meublant de la maison—Aussi—La vacherie pouvant contenir 56 têtes, une maison de quatre pièces, &c., la dimension du terrain sera donnée au moment de la vente.

ORDRE DE LA VENTE—Le 1er jour on vendra 40 vaches et le second jour on disposera de la balance des vaches ainsi que les chevaux, ustensiles de la vacherie, les laiteries, meubles, &c, &c.

Conditions—Jusqu'à $30—comptant—de $30 à $[illegible] trois mois—et au dessus de $[illegible] un de crédit en billets endossés à satisfaction.

On traitera à l'amiable jusqu'au jour de la vente en s'adressant au bureau de l'encanteur. 31mai

VACHERIE.

Vente pour cause de départ,

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau encoig. Passage de la Bourse et Bienville

VENDREDI, 2 juin 1865, il sera vendu à 11 heures précises du matin, au No de Grande Hommes, derrière la Maison Mortuaire de la Charité, rue du Canal—

32 belles VACHES laitières, en parfaite état, tant en lait, et les autres sur le point de veau.

6 belles TAURES
3 CHEVAUX
1 MULET,
1 BUGGY,
1 TAUREAU.

Conditions—Jusqu'à $250 comptant, et au dessus de $250 six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 29mai

Succession de Tranquille Bachelier

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 1er juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 31 mai 1865, dans l'affaire de la succession de Tranquille Bachelier, No [illegible]—

Les propriétés suivantes dépendant de la dite succession, savoir:

[illegible] Deuxième District de cette ville [illegible] mesurant 232 pieds 10 pouces de face à la rue Moro, 37 pieds 1 pouce [illegible] Rue Columbus et 165 pieds 3 pouces [illegible]

Deux lots de terre contigus, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 3, renfermé par les rues Quartier, Hôpital, Frieux et Johnson; lesquels [illegible]

Conditions—comptant. [illegible]

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31mai—juin 7,15,22 et le jour juil.

Propriétés dans la rue du Canal—Onze terrains dans le Deuxième District—Vente à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

SAMEDI, 1 juin 1865, il sera vendu, à l'encaire publique, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

SIX TERRAINS situés dans le Deuxième District, sur l'îlet compris entre les rues Canal, Broad, Dupuy et White. Les dits terrains sont désignés par les Nos 22, 23, 24, 25, 26 et 27; ils ont chacun 32 pieds de face à la rue du Canal, sur 158 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Cinq terrains dans le même îlet désignés par les Nos 17, 18, 19, 20 et 21, ayant chacun 32 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad, sur 121 pieds de profondeur.

Un plan de ces propriétés peut être vu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 p. c. d'intérêt par an de la date, et garantis par hypothèque. Acte de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 23mai

Contenu d'une résidence particulière à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, sur les lieux, rue des Magasins, No 748, entre les rues Washington et Fourth, MERCREDI, 31 mai 1865, à 10 heures du matin—

Le contenu d'une résidence, comprenant: mobilier de salon en acajou et bois de rose, mobilier de salle à manger en acajou et noyer, sofas, chaises, berceuses, glaces, lits, matelas, toilette, armoires, bureaux, tapis, buffet, table à allonge, verreries et faïence, batterie de cuisine, &c.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 30mai

Mme E. Salles

A L'HONNEUR d'annoncer à ses connaissances et au public en général, qu'elle tient maintenant

L'HOTEL DES ETRANGERS,

et devant tenu par son père, Mr. A. CAILLIER. Elle espère qu'on lui continuera le bienveillant patronage qui a toujours été accordé à cet établissement depuis un grand nombre d'années. Mme SALLES sera aidée de sa mère. Elles tiendront l'hôtel sur un pied nouveau et introduiront d'utiles améliorations et auront pour leurs pensionnaires toutes les attentions et les prévenances qui leur sont dues.

Un homme pouvant servir de portier est demandé. Inutile de se présenter sans recommandations. 31mai—

Machines à coudre de Grover & Baker.

AIGUILLES ET SOIE

A des prix réduits.

AYANT ouvert un magasin pour la vente de machines à coudre, au No 153 de la rue Royale près de la rue Toulouse, je suis prêt à en vendre à bas prix. Je vends également les véritables aiguilles et de l'excellente soie pour les machines à coudre et pour les tailleurs. ARTHUR F. PEYROUX,
Rue Royale, No 153.

Réparation de toute espèce de machines à coudre.
4 mai—

AVIS.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 20 mai 1865.

LES soussignés ayant été dûment nommés "liquidateurs de la Banque de la Nouvelle Orléans," avis est donné à tous les créanciers et à toutes les personnes intéressées dans la dite Banque qu'ils trouveront dorénavant les liquidateurs au local de la Banque aux heures habituelles des affaires, pour liquider les affaires de la dite Banque.

(Signé) JNO RIGGIN Jr.,
GEO W. McGERREN, Liquidateurs.
JAS T. TUCKER,
21mai—30j

TABAC A CHIQUER.

TABAC A FUMER ET CIGARES

EN grandes quantités et en grandes variétés, constamment en magasin. Nous avons un fort stock de TABAC A CHIQUER, de qualité de choix. Nous faisons nous-mêmes les CIGARES qui ne sont pas surpassés ni au Nord ni au Sud sous le rapport du goût et que nous vendons à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs. Les avantages ordinaires sont offerts au commerce.

MAYER Frères,
RUE TCHOUPITOULAS, No 31,
5mai—1m entre Natchez et Poydras.

PHOTOGRAPHIE

Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la gallerie de Photographie du No 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies.

Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible. JOSEPH LANGWITH,
8 mai—1m JOHN WEISS,

FELIX RIEU & Cie,

Importation directe de marchandises françaises,

Rue de Chartres, No 107 au premier.

[illegible] ARTIFICIELLES, [illegible]

C. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,

Rue St. Charles No 20, au Premier, chambre No 4.

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks.

VENTE SANS RESERVE de 400 lots de marchandises sèches étrangères et du pays—Indiennes de fantaisie et coutil et Courtine, ginghams, chemises, devants de chemises en toile, coutellerie.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu mercredi 31 du courant, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres—

400 lots de marchandises sèches de saison, étrangères et du pays, [illegible]

—Equipement—

[illegible]

Saindoux. Saindoux.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 31 mai 1865, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 13 et 18 de la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Vieille Levée, aux frais et risques de l'acheteur qui a manqué aux conditions de la vente par lui faite, samedi, 27 mai 1865—

[illegible] tierçons de saindoux. [illegible]

Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 31mai

Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 31 mai 1865, à 10 heures du matin, [illegible] au pied de la rue Lafayette—

[illegible]

Farine. Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 31 mai 1865, à 11 heures, à l'entrepôt St. Louis, rue Fulton, pour le compte de qui il appartiendra [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 31 mai

Saindoux en feuilles et porc mess.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible] vendredi [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 31 mai

VENTES JUDICIAIRES.

Par D. Pellery et Louis C. Arny.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]

Cinq terrains situés au faubourg PONTCHARTRAIN [illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

A. F. [illegible] SHAW, shérif.

[illegible]

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville [illegible]

ALFRED [illegible]

A Dre ve Mathew D. Lovan

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville [illegible]

AVIS [illegible]

Succession de [illegible] Graham et de Mar [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE, Député greffier.
17 mai—31 mai

Aux peintres.

TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CERUSE PUR UNION.
30 barils HUILE DE LIN.
8 barils BENZINE
7 barils ESSENCE DE TEREBENTHINE.
2 barils VERNIS.
LES COULEURS DE TIEMAN, SECHES ET A L'HUILE.
PINCEAUX.

Le général tous les articles employés pour la peinture.

A vendre en quantités à [illegible], par CUSACHS & ODDEN,
19 mai—1m Encoignure Royale et St-Philippe

Aux Fabricants de Cotonnade.

MILLE livres INDIGO GUATIMALA,
500 livres CHAINE DE COTON, BLANCHE No 5, 10.
100 livres CHAINE DE COTON, ROUGE, TEINTE A L'HUILE.
3 caisses CARDES d'une qualité supérieure pour l'usage des familles.
A vendre par CUSACHS & ODDEN,
14 mai—3 encoignure St. Philippe et Royale.

Avis aux Voyageurs.

GRAND HOTEL MEUBLE situé rue du Colysée No 26, quartier des Champs Elysées tenu par Mme VARNEY de la Nouvelle-Orléans.—Table d'hôte de famille et service à la carte.

Grand jardin, grande cour, bo [illegible] etc.

Cet hôtel se recommande par sa bonne situation et confortable de son ameublement.

A. M. E. VARNEY nee Andry,
16 mai—1m [illegible] Colysée

DEMANDE DE

COMMIS PHARMACIEN

Un bon commis pharmacien, parlant le français et l'anglais, trouvera une place en s'adressant à la pharmacie Nos 13 et 15 de la rue Royale.
11 mai—

A. Sturzenegger & Co.

ONT transporté leur bureau du No 13 rue de Chartres au No 41 rue de la Vieille Levée.
24 mai—1m

BOIS, CHARBON, MULETS, &c.

A VENDRE à l'amiable, pour cause de départ, un CHANTIER de bois et de charbon bien achalandé, avec 13 ou 17 cordes de bois, ainsi que 2 mulets, 2 charrettes à bois et harnais, ainsi que tous les ustensiles qu'on y trouvera, aussi une écurie et un hangar. Pour conditions s'adresser sur les lieux, No 150 rue Toulouse entre Bourgogne et Remparts. 19mai—

Articles divers.

1000 BARILS FARINE, superfine extra.
75 barils FARINE DE MAIS, séchée au four.
100 barils PORC mess.
100 barils PORC rump.
50 barils PORC mess prime.
20 barils MACHOIRES de porc.
—AUSSI—
300 barils SAINDOUX de choix.
—AUSSI—
150 caisses VIN ROUGE, de marques réputées.
—AUSSI—
TOILE D'EMBALLAGE du Kentucky, en lots, à la convenance des acheteurs.
A vendre par R. F. ETHELL,
marchand commissionnaire,
23mai— 145, rue Poydras

Produits de l'Ile de Cuba.

En Douane et en magasin.

867 caisses SUCRES, blanc, jaune et brun.
50 boucauts SUCRE Moscovado.
[illegible] barils MELASSE Moscovado.
[illegible] barils MELASSE rebouillie.
[illegible] sacs CAFE du vert de la Havane.
[illegible] CIGARES de la Havane, des formes et marques en réputation.
[illegible] paquets CIGARETTES de la Honradez.
50 sacs CACAO de Guayaquil et La Trinité.
25 caisses TABACS, pour tripes et capes.
—Aussi en magasin—
[illegible] barils SUCRE de New York,
[illegible] Cristallisé et en poudre.
E. THOISJARE,
Nos 75 et 77 rue de la Douane,
14mai—3 m. Entre Chartres et Vieille Levée.

Vêtements et Lingerie

[illegible]

THOS. O. PAYAN

[illegible]